

Sujet : [INTERNET] enquête publique

De : Jean Bodin <jean.bodin36@orange.fr>

Date : 12/12/2018 14:56

Pour : pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Monsieur,

Concernant le projet de parc éolien des "portes de la Brenne" (pour ne pas dire "de la Brenne et de la Vallée de la Creuse réunis") il paraît important d'en signaler l'impact négatif sur l'activité touristique de cette région, laquelle activité représente le seul et maigre atout de notre pauvre territoire.

C'est d'ailleurs la pauvreté de ce territoire qui attire les promoteurs de projets éoliens qui se soucient en premier lieu de trouver des propriétaires de terrains en quête de revenus plutôt que de vents efficaces.

Sans quoi ils installeraient leurs machines en plaine, où les vents sont plus réguliers, le long des autoroutes dans des paysages dénudés comme cela est fait en Beauce ou en Champagne.

L'efficacité n'étant pas leur principale motivation ils sont obligés de prévoir les modèles les plus hauts disposés qui plus est au sommet des collines les plus élevées, donc les plus visibles.

Les montages photos présentés dans les documents de l'enquête publique sont à priori très loin de la future réalité et de leur impact sur des sites touristiques majeurs tels que la Brenne ou la Vallée des Peintres en Val de Creuse sans parler de nos villes et villages médiévaux.

Il serait honnête, à moindre frais, de proposer la mise en place au droit de chaque éolienne d'un ballon stationnaire gonflé à l'hélium et monté à la hauteur voulue afin qu'un huissier puisse prendre des photos des différents sites impactés et constater l'impact réel des équipements prévus.

Sans cette expérimentation, les documents présentés n'ont aucune valeur, ainsi que, par conséquence, l'ensemble du dossier.

Cordialement